

AG Terre et Vie d'Anjou 13 octobre 2017 20 heures 30 Salle polyvalente de Grez en Bouère

Aujourd'hui, l'association "Terre et Vie d'Anjou" est partie prenante dans 3 dossiers environnementaux industriels. Ceux d'Aprochim, de Brenntag et de Séché Longuefuye. Elle est membre des commissions de suivi du site (CSS) d'Aprochim et de Brenntag.

Concernant Aprochim, la présence de l'association dans les réunions de la CSS mais surtout sa pugnacité sur le terrain depuis la révélation de la pollution en 2011, pugnacité ponctuée par diverses manifestations dont un déversement de terre polluée ainsi qu'une médiatisation efficace, dont la dernière par le biais de l'émission médicale de France 5 sur les perturbateurs endocriniens en janvier 2017, émission agrémentée du reportage de Cécile Tartakovsky, cette pugnacité donc, a fini par payer.

Aprochim a enfin financé de grands travaux pour lutter contre les émissions canalisées par la cheminée, puis contre les émissions diffuses.

Cependant, si les membres de l'administration qui protègent Aprochim depuis son installation et les élus locaux, lesquels ont tous pratiqué la politique de l'autruche au prétexte fallacieux de la protection de l'emploi (alors qu'en réalité seules les ressources fiscales les intéressaient), si tous avaient été animés par la même ardeur que celle de Terre et Vie d'Anjou, Aprochim n'aurait pas mis 6 mois pour démarrer ses travaux pour lutter contre les émissions canalisées et 6 ans pour celles diffuses.

Aujourd'hui les travaux concernant la lutte contre le diffus sont toujours en cours. Il va donc nous falloir attendre quelques mois encore, pour voir enfin une amélioration réelle en matière d'impact environnemental. Car, s'il ne reste actuellement que 2 élevages sous séquestre partiel et 1 sous surveillance, c'est tout simplement parce qu'il ne reste plus que 4 élevages sur les 11 impactés en 2011. C'est ce qu'on appelle le nettoyage par le vide.

Concernant Brenntag, la première réunion de la toute nouvelle CSS a eu lieu le 3 mars 2017. Il a été décidé de créer une plaquette d'information destinée aux riverains pour leur expliquer la conduite à tenir en cas d'accident. Cette plaquette devait être distribuée dès l'approbation du plan particulier d'intervention (PPI). Ce PPI dont le périmètre a été fixé à 2 300 mètres prend en compte tous les scénarios d'accidents examinés dans le cadre de la dernière étude de dangers et conduisant en cas d'accident, à des effets thermiques, de surpression ou toxiques en dehors du site.

Le PPI a bien été finalisé mais le contenu de la plaquette d'information ne l'est pas encore.

En guise d'information+, le mardi 5 septembre, une alerte toxique a été déclenchée avec sirène et messages sonores diffusés via une sono portant à plus de 1 000 mètres. Ceci sans que quiconque, industriel ou municipalités n'aient pris la précaution d'informer la population. D'où une véritable inquiétude chez certains riverains présents qui ne savaient pas s'il s'agissait là d'une manoeuvre test ou bien d'une véritable "Alerte aux toxiques" comme le disait le message diffusé.

Concernant Séché environnement, actuellement, le centre de transit de Longuefuye permet le transbordement de containers pleins (de REFIONS de l'Isère arrivés par la voie ferrée) à destination de Changé, pour enfouissement de leur contenu. A raison d'un train de 45 à 60 conteneurs par semaine.

Seuls les containers objet de travaux de maintenance sont déposés au sol à Longuefuye.

La priorité du groupe étant donnée aux travaux sur le site de Changé, le site de Longuefuye reste un lieu de transit.

L'avenir immédiat de l'association TVA est le suivant :

- Continuer à évaluer l'impact sanitaire humain occulté par l'administration
- Veiller à la finalisation des travaux destinés à lutter contre les émissions diffuses.
- Voir une nette amélioration de la situation afin d'obtenir la levée des séquestres partiels.
- Apporter une aide aux victimes dans le cadre de leur demande d'indemnisation.
- Financer les prises de sang des personnes que l'ARS a réussi à écarter du groupe de volontaires alors que celles ci sont particulièrement concernées.
- Participation aux réunions de la commission de suivi du site d'Aprochim et de Brenntag.
- Maintien du dialogue avec l'entreprise Séché pour son site de Longuefuye.